

# Modalités d'orientation et d'admission



## Pôle Urgence et besoins spécifiques

### SAUO de Tremblay-en-France

**Public :**

- jeunes de 12 à 18 ans filles et garçons

**Orientation :**

- jeunes orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-Saint-Denis ou le Service d'intervention Spécialisé dans le cadre de l'urgence.

**Contact :**

- Sollicitation par téléphone sur une ligne dédiée aux admissions, activée uniquement en cas de disponibilité.
- Téléphone des admissions : [07.87.04.40.52](tel:07.87.04.40.52)

**Modalités d'admission :**

- 24h/24h, 7 J/ 7
- Toute situation caractéristique de l'urgence (primo accédant en protection de l'enfance ou rupture de placement).

### La Mètis

**Public :**

- garçons et filles de 12 à 18 ans
- reconnus en "Très Grande Difficulté" (TGD) par une commission interne à l'ASE de Seine-Saint-Denis.

**Orientation :**

- Les jeunes sont orientés par la Direction de l'Enfance et des Familles après échange téléphonique et envoi des pièces par mail.
- Une fois l'orientation validée par la Direction de l'Enfance et des Familles, la circonscription prend attache avec notre dispositif.

**Admission :**

- Aucune modalité spécifique d'admission sauf en cas de contre indication majeure à l'accueil familial.



## Pôle MADO – Maison Appartement DOMicile

### MECS & SAA

**Public :**

- Filles et garçons, de 12 à 17 ans.

**Orientation :**

- Les circonscriptions de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-Saint-Denis. Sur décision judiciaire ou administrative.
- Les services de milieu ouvert des associations de Seine-Saint-Denis. Sur décision judiciaire.

**Contact :**

- Contact : Secrétariat de Rencontre 93.
- Mail : [rencontre93@avvej.asso.fr](mailto:rencontre93@avvej.asso.fr)
- Tél : 01.48.13.12.20

**Admission :**

- Étude du dossier d'admission (notes, rapports, décisions judiciaires) en fonction des places disponibles et du groupe de jeunes déjà accueillis.
- Rendez-vous de présentation avec le service orienteur
- Présentation de la situation à l'équipe en réunion éducative.
- Rendez-vous avec les jeunes au sein du service (chef de service, éducateurs, psychologue) en présence de ses représentants légaux (si cela est possible et pertinent) et du référent ASE.
- Visite de la MECS, présentation de sa chambre à l'issue de cet entretien.
- Le jeune a 48h pour faire parvenir son accord d'intégrer la structure.
- Accueil dans les jours qui suivent.

### Adophé - Filao

**Public :**

- Filles et garçons, de 0 à 17 ans.

**Orientation :**

- Les circonscriptions de l'Aide Sociale à l'Enfance de Saint-Denis et Saint-Ouen. Sur décision judiciaire ou administrative.

**Contact :**

- Contact : Secrétariat de Rencontre 93.
- Mail : [rencontre93@avvej.asso.fr](mailto:rencontre93@avvej.asso.fr)
- Tél : 01.48.13.12.20

**Admission :**

- Réception de la demande d'admission. Traitement. S'il n'y a pas de places disponibles, la demande est mise en liste d'attente. Si une place est disponible, l'admission est initiée.
- Une réunion de présentation de la situation est organisée dans les locaux de Filao entre l'équipe éducative et le service orienteur (et tous les professionnels gravitant autour du jeune si possible) afin d'approfondir la situation, le projet du jeune, ses questionnements et ceux de sa famille.
- Le rendez-vous d'admission avec la famille, en présence du référent ASE, se déroule dans les locaux de l'ASE. La prise en charge démarre.
- Nous invitons la famille au service dans les jours qui suivent afin de faire connaissance avec l'ensemble de l'équipe.



## Pôle Accueils de jour

### Atelier Scolaire

**Public :**

- Jeunes déscolarisés ou en décrochage scolaire
- de 12 à 17 ans
- ayant une mesure éducative administrative ou judiciaire

**Orientation :**

- Les circonscriptions de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint Denis.
- Les services de milieu ouvert des associations de Seine Saint Denis.

**Contact :**

- [secretariat.atelierscolaire@avvej.asso.fr](mailto:secretariat.atelierscolaire@avvej.asso.fr)
- 01.84.81.10.15 ou 01.48.13.12.20

**Admission :**

- Les demandes adressées à l'Atelier scolaire et centralisées par le secrétariat sont étudiées en réunion d'équipe.
- Si l'équipe éducative émet un avis favorable, elle prend contact avec l'éducateur référent et fixe un rendez-vous avec l'adolescent ou l'adolescente.
- Lors du rendez-vous de préadmission, l'adolescent-e visite les locaux de l'Atelier scolaire. Une présentation du fonctionnement et du cadre lui est proposée.
- L'adolescent-e a deux jours de réflexion pour exprimer son choix ou non de rejoindre l'Atelier scolaire. L'équipe prend attache avec l'éducateur référent pour fixer la date et les conditions de l'accueil.

### Espace Petite Enfance

**Public :**

- Familles résidant en Seine-Saint-Denis qui rencontrent des difficultés dans la relation avec leur(s) enfant(s), de la naissance à 6 ans.

**Orientation :**

- L'accueil se fait sur orientation d'un partenaire (services sociaux publics et associations).
- La prise de rendez-vous se fait par la famille.

**Contact :**

- Cheffe de service : [d.bodin@avvej.asso.fr](mailto:d.bodin@avvej.asso.fr)  
06.88.17.85.01
- Équipe éducative :  
[eje.rencontre93@avvej.asso.fr](mailto:eje.rencontre93@avvej.asso.fr)  
06.76.89.15.10

**Admission :**

- L'admission se fait sur base de libre adhésion, après rencontre de l'équipe.

### Club parents

**Public :**

- Tout parent du territoire rencontrant des difficultés

**Orientation :**

- La participation au Club des parents se fait à l'initiative des personnes accompagnées. Les associations et services sociaux peuvent inviter les publics à prendre contact avec l'équipe du Club

**Contact :**

- [clubdesparents.rencontre93@avvej.asso.fr](mailto:clubdesparents.rencontre93@avvej.asso.fr)
- Tél : 06.76.89.71.70

**Admission :**

- L'admission se fait sur base de libre adhésion, après rencontre de l'équipe.